



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Bernard-Kouchner-explique-pour-les>

Complément à la chronique de Paul Vincent :

# **Bernard Kouchner expliqué pour les nuls :**

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2007 - N° 1077 - juin 2007 -

Date de mise en ligne : samedi 30 juin 2007

## **Description :**

B. Kouchner expliqué pour les nuls.

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

Pas de rupture aux Affaires étrangères. Rien qu'un simple changement de médecin traitant, le traitement des cas graves restant du domaine du Président de la République.

Certains se demandent : Pourquoi Bernard Kouchner a-t-il accepté ce poste ? Cette décision est tout simplement conforme à une résolution qu'il avait prise et exprimée depuis longtemps : « Je ne reculerai plus devant les vérités, même si elles bousculent des certitudes, surtout les miennes. Je connais les professionnels du dénigrement, ils ne m'impressionnent pas. » [1] Il s'expliquait alors sur les raisons pour lesquelles il avait volé au secours de la Société Total, accusée devant le Tribunal de Nanterre par huit citoyens birmans pour complicité avec la junte militaire au pouvoir, laquelle les aurait contraints à travailler de force pour Total, encadrés par des militaires. « Hurlant avec les loups sans connaître la réalité, j'avais pendant des années incriminé Total. La Compagnie a-t-elle usé de travail forcé en Birmanie ? (...) je ne le crois pas. » [1]

Il vient donc sans doute de découvrir la réalité concernant Nicolas Sarkozy et il n'a fait que se conformer à ses bonnes résolutions de ne plus hurler avec les loups.

Comment Bernard Kouchner avait-il eu la révélation de la réalité concernant Total ? Total l'avait invité à venir enquêter sur le terrain en Birmanie et, en même temps, avait passé commande à son cabinet "BK Conseil" d'un rapport sur son enquête (rémunéré, selon Bernard Kouchner, de seulement 25.000 euros - beaucoup moins que celui non moins célèbre de Xavière Tibéri).

Mais ce rapport qui dédouanait Total au grand dam des opposants à la dictature birmane et de toutes les Ligues des Droits de l'Homme n'avait pas arrêté la marche de la Justice.

Moins persuadé que ne l'affirmait ce rapport de s'être conduit de façon irréprochable, le groupe Total, fin novembre 2005, avait négocié l'abandon des poursuites contre le versement à chacun des plaignants de 10.000 euros de dommages et intérêts et un don de 5 millions d'euros aux associations humanitaires birmanes qui les avaient soutenus [2].

De son côté, face aux critiques, "BK Conseil" avait aussi depuis longtemps reversé ses honoraires à des organisations humanitaires, proches de Bernard Kouchner... et qui s'étaient néanmoins montrées choquées par ce rapport.

Espérons pour lui qu'il ne connaîtra pas d'autre déception avec la nouvelle cause qu'il a choisi de défendre.

---

[1] Ces citations tirées du Nouvel Observateur figurent dans le numéro de juin 2004 de La Chronique, la revue d'Amnesty International.

[2] Source : Financial Times du 30/11/2005.